

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an... \$1.00
Six mois... .50
Trois mois... .25

Les abonnements sont payables d'avance. Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 2 Avril

Le Senat

Le sénat canadien est en vacances; il s'est ajourné jusqu'au 15 avril.

Un Grand Banquet

Les clubs conservateurs de la ville de Montréal se proposent de donner un grand banquet à M. Borden, le 22 avril à Ottawa. L'affaire promet d'être grandiose.

Le Chronicle de New-Glasgow

Notre estimable confrère de New-Glasgow n'a pas trop mal réussi dans son essai de traduire le français en anglais. Il est vrai qu'il s'est un peu embrouillé avec la souris et la vapeur; mais avec un dictionnaire, nous croyons qu'il n'aurait pas trop mal fait.

La Belgique, la Hollande

Comme les journaux français agitent depuis quelque temps la possibilité de l'annexion de la Belgique à la France, les journaux allemands disent que l'Allemagne n'attend que cela pour s'annexer la Hollande.

LES ELECTIONS FEDERALES

On parle toujours d'élections fédérales pour l'automne. Ce sera, dit-on, les dernières élections de Sir Wilfrid qui se retirera de la vie active et de la fatigante politique.

LE PAPE ET ROOSEVELT

Le pape dit qu'il a l'intention d'envoyer son encyclique sur la politique à tous les chefs d'Etat, y compris le président Roosevelt. Ce sera comme un retour de l'offre des travaux littéraires du président présentés à Sa Sainteté par le gouverneur Taft.

La Revision du Tarif

La mémoire en faveur de la révision du tarif présenté au ministre des Finances par l'Association des Manufacturiers est un document fort important, dont la rédaction définitive a été adoptée à une assemblée générale de l'association, tenue à Toronto le 12 mars. L'association est d'avis que la question du tarif devrait être sortie de l'arène politique et considérée uniquement comme un problème d'affaires affectant les intérêts généraux du Canada.

JEANNE D'ARC

Il y a eu dernièrement au Vatican une séance secrète finale des cardinaux et des théologiens pour étudier la béatification de Jeanne d'Arc. Il semble admis que la béatification sera autorisée; il n'y aurait donc plus qu'à attendre la proclamation solennelle du pape. On compte que de ce fait les relations entre la France et le vatican seront améliorées.

Pourquoi M. Curry Refuse le Poste De Sénateur

On nous dit, dans les sphères ministérielles, qu'il a été choisi, désigné, puis nommé à son insu, sans être consulté.

C'est se moquer du monde. On ne nomme pas ainsi un titulaire à l'une des positions les plus convoitées du pays, lorsqu'il y a une demi-douzaine de postulants, sans son consentement préalable obtenu.

Voici le fin mot de l'énigme — c'est M. Tarte qui l'a trouvé, en déclarant que les élections ne se gagnent pas avec des prières.

Les places au sénat, non plus. M. H. H. Co. k, de la province d'Ontario, a déclaré, sous serment, qu'il eût été nommé sénateur, s'il eût consenti à prêter jusqu'à concurrence de dix mille dollars pour le succès des élections libérales.

Il refusa, et ne fut pas nommé. Jusqu'à l'an de grâce 1903, la cote libérale d'une place au sénat était donc de \$10,000. C'était déjà trop fort pour un Acadien.

Mais les temps sont prospères; et Moloch, qui préside aux destinées du parti de la Réforme libérale et de la pureté des urnes électorales, ne veut être apaisé que par des offrandes de plus en plus expiatoires. C'est \$15,000 qu'il lui faut désormais — un véritable holocauste.

C'est sur cette hausse que M. Curry, de Windsor, N. E., n'a pas été consulté, préalablement à sa nomination à l'Officiel.

Il la trouve trop élevée, et décline, en conséquence l'honneur d'être le collègue de l'honorable M. Falford.

Bienheureux les riches, car le royaume du sénat leur est (exclusivement réservé).

UN SONGEUR

LA SESSION FEDERALE

Une rumeur importante est celle d'une entente probable entre le gouvernement fédéral et l'opposition pour faire de la session actuelle une session courte, mais il y en aurait une autre à l'automne. On voterait à la présente session la loi autorisant la nomination d'une commission des transports, et d'une commission des chemins de fer. Il se pourrait faire en outre que la redistribution des comtés serait aussi référée à une commission, et de la sorte, toutes raisons d'une saison d'été disparaissent.

Le Senat

Le Sénat est maintenant libéral. Depuis la dernière session, sept sénateurs sont morts. Voici la force relative des partis, au Sénat, par provinces:

Table with 2 columns: Province and Con. Lib. Ontario 11 13, Québec 11 13, Nouveau-Brunswick 3 7, Nouvelle-Ecosse 5 5, Ile Prince-Edouard 2 2, Colombie Anglaise 2 1, Manitoba 2 2, Territoires du N. O 2 2, Total 38 43

Ce qui donne une majorité libérale de cinq voix, mais comme il est probable que les sénateurs Dickie, O'Brien, Aikens et Cowan ne prendront pas leurs sièges pour cause de santé, pendant la présente session, la majorité libérale sera donc de neuf voix.

Corruption Politique

Il y a eu toute une sensation, ces jours passés, à Toronto, au sein de l'Assemblée Législative. Un député conservateur, M. Gamey, a déclaré qu'il avait reçu \$4,000 pour appuyer le gouvernement et a expliqué longuement comment il a fait tomber des chefs libéraux dans un piège. On sait que le gouvernement libéral dans Ontario ne se maintient au pouvoir que par une très faible majorité. Cette histoire d'achat a donc beaucoup de vraisemblance. Le Premier ministre Ross et le Secrétaire provincial Stratton se trouvent fortement compromis. Les journaux politiques s'efforcent d'arranger toute l'affaire à l'avantage de leur parti respectif. Une fois de plus nous avons la preuve que la politique actuelle n'est que trop souvent une vulgaire supercherie.

Le Concordat

M. de Cassagnac ne croit pas à la suppression du concordat, mais, dans son journal 'l'Autorité', il se déclare convaincu de la victoire définitive du saint-siège dans les diverses luttes qu'il soutient contre le gouvernement de la république.

'La dénonciation du concordat écrit M. de Cassagnac dans son journal l'Autorité, si pénible qu'elle soit pour le clergé, aurait l'avantage de lui rendre sa liberté. Et la république ne rendra jamais sa liberté au clergé français. C'est par le concordat mal appliqué, mal interprété, qu'il le tient, comme avec une chaîne au cou, comme avec un carcan. Et elle y tient. Jamais la république ne renoncera volontairement au concordat. Voilà ce que Rome — mieux instruite, plus au courant de ce qui se passe chez nous — aurait dû savoir dès la première heure. Cela lui eût épargné bien des capitulations. Mais dans les cas nous sommes tranquilles sur l'issue du conflit. Sur ce terrain-là, terrain où il s'agit d'être ou de n'être pas, ce n'est pas Rome qui reculera. Et la république y trouvera enfin le châtiement mérité et longtemps attendu de sa malveillante impudence.'

LE PREMIER VOTE

Le premier vote de la session a été pris jeudi le 26 mars, à la chambre des Communes. Trois ministériels ont voté avec l'opposition.

LE CABINET ROSS

La rumeur veut que les amis éminents de Sir Wilfrid Laurier demandent la démission du cabinet Ross à Ottawa.

Aurons-nous Deux Sessions ?

On écrit d'Ottawa: — L'opinion semble se confirmer que la session actuelle sera courte. L'on dit que le projet de redistribution des sièges sera confié à une commission de juges, qui fera rapport à l'automne. Deux courtes sessions auraient l'avantage de permettre à M. Laurier un repos durant l'été et de donner deux indemnités aux députés, soit trois mille piastres en un an, ce qui leur permettrait d'aller aux élections d'un bon pas.

Pêcheurs Français

La flottille des pêcheurs de morues qui part cette semaine de Fécamp et des ports de Normandie et Bretagne, pour les bancs de Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse, est plus considérable cette année qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Elle comprend tout ensemble 63 navires, la plupart de 500 tonnes, grées en barque. Chaque navire a un équipage d'environ 40 hommes et enfants et environ une douzaine d'orbes. Il y a en France cette année une énorme demande de morue salée et les pêcheurs bretons espèrent que la morue leur donnera la prospérité que la sardine leur a enlevée. Les bénéfices pour les pêcheurs de Fécamp ont été, l'année dernière, de 12 millions de francs et ils espèrent augmenter ce chiffre d'au moins un million pendant cette saison.

LE MINTO

Le vapeur Minto est arrivé à Charlottetown mardi matin vers onze heures. Il avait 18 passagers, 725 barils de farine, 226 barils vides et 305 ballots de marchandises de différentes espèces. Point de malles.

En venant de Pictou, le Minto a rencontré le Princess à peu près à mi-route, qui allait à Pictou et qui est arrivé dans ce port à 10.30 a. m. Le Princess était parti de Charlottetown à 6. a. m.

Le "Shamrock"

John Redmond, le chef du parti irlandais, aux Communes d'Angleterre, a envoyé une boîte remplie de shamrocks à sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de la St-Patrice.

Le Premier Ministre en a fait la distribution parmi les sénateurs et les députés irlandais des deux partis.

Cette sympathie marquée du chef irlandais pour le Premier ministre canadien doit faire impression sur les irlandais canadiens.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Le Bill de Redistribution

A une réunion du cabinet fédéral qui a eu lieu le 29 mars, il a été déterminé que le nombre de députés à la chambre des Communes restera tel qu'il est à présent, c'est à dire, 214, en comptant le député récemment alloué au Yukon. Selon le bill en contemplation, les provinces maritimes et la province d'Ontario perdent dix membres. La région à l'ouest du lac Supérieur en gagne dix nouveaux. L'Ile du Prince Edouard en perd un; la Nouvelle-Ecosse deux; le Nouveau-Brunswick un et la province d'Ontario six.

Dans l'ouest l'augmentation est de trois pour le Manitoba; six pour les Territoires du Nord-Ouest, et un pour la Colombie Anglaise; de sorte que l'augmentation dans l'ouest contre-balance la diminution dans les vieilles provinces.

A l'Ile du Prince Edouard les bornes des collèges électoraux redeviennent telles qu'elles étaient aux premiers jours de la confédération, avec le nombre de membres suivant pour chaque comté: Prince, un membre; Québec, deux membres; Kings un membre.

Le Bill des Terres de l'Irlande

Les nouvelles de Londres en date du 25 mars, à propos des terres de l'Irlande, disent: —

Le secrétaire de l'Irlande, M. Wyndham, a présenté le bill du gouvernement concernant les terres d'Irlande, à la Chambre des Communes cet après-midi.

Le bill propose une indemnité de \$60,000,000 pour les fins de la loi. Les tenants devront payer trois quart pour cent d'intérêt sur les prêts du gouvernement. M. Wyndham a dit qu'il pensait que le projet ne nécessiterait pas \$500,000,000, mais que \$750,000,000 serait sûrement avancés sur les terres d'Irlande. Les avances aux tenants sont limitées à \$2,500 dans les districts encombrés et à \$5,000 ailleurs. Le bill pourvoit aussi à ce que les terres non occupées par des tenants et les pâturages soient vendus tenants voisins et à ce que trois commissaires, qui seront connus comme les commissaires des propriétés, dirigent les ventes. Les trois commissaires sont Michael Finucane, secrétaire du revenu du gouvernement de la Bengale, Frederick S. Wrench, qui est actuellement un des commissaires des Terres de l'Irlande. Ils seront sous le contrôle général du vice-roi d'Irlande. Le bill viendra en vigueur le premier novembre. La foule qui se pressait à la Chambre montrait quel intérêt on prend à cette nouvelle loi qu'on croit destinée à amener la paix et le contentement en Irlande. La tribune des pairs et celle des étrangers distingués étaient remplies et il n'y a pas eu un tel rassemblement de députés depuis l'ouverture de la session. Dans la tribune des diplomates était le secrétaire des Etats-Unis, M. Henry White, spectateur attentif, tandis que presque tous les pairs irlandais ont écouté les explications du bill données par M. Wyndham. Dès le matin, de bonne heure, les bancs de pierre de l'entrée de la Chambre des Communes aux portes du corridor étaient remplis d'Irlandais impatients, parmi lesquels il y avait plusieurs prêtres. La plupart de ces gens sont repartis sans même voir l'intérieur de la chambre et les tribunes étaient encombrées comme elles ne l'ont pas été depuis longtemps. Michael Davitt, le "père" de la Ligue des terres, a célébré le cinquante-septième anniversaire de sa naissance par sa rentrée en chambre, pour la première fois, depuis qu'il a cessé d'être député, afin d'entendre le secrétaire de l'Irlande développer ses plans.

Après la première lecture, on s'est pressé dans les couloirs où il s'est passé des scènes qui auraient pu faire tressaillir l'âme de Parnell. On pouvait voir lord Dudley, vice-roi de l'Irlande, au milieu du groupe des nationalistes, qui, il y a à peine un an, auraient préféré subir toute espèce de condamnation plutôt que fraterniser avec le chef officiel du gouvernement de l'Irlande. Près de lord Dudley était sir Anthony McDonnell, le sous-secrétaire de l'Irlande, qui a rédigé le bill. Horace Plunkett, lord Ideagh, lord Ashburne et plusieurs députés unionistes se sont joints au groupe. Le duc d'Abercorn, le plus puissant seigneur de l'Irlande, a demandé d'être présenté à John Redmond, et un ami commun a conduit le duc au leader du parti nationaliste, à qui le leader des seigneurs irlandais a cordialement serré la main. Lord Dunraven, a dit au correspondant de la presse: "Je crois que le bill fera l'affaire de tous. Bien que je n'aie pas eu le temps de lire tout le bill il semble qu'une ère nouvelle s'est levée sur une nouvelle Irlande. M. Wyndham a eu grande partie suivis les tracés de notre conférence. Je crois que, après quelques amendements peu importants peut-être, les "landlords" et les tenants pourront consentir au principe du bill." Lord Abercorn a dit qu'il espérait que le bill sera mis à exécution et qu'il semblait qu'on avait enterré la vieille hache de guerre. M. John Redmond a dit qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait dit dans la Chambre; mais il semblait plein d'espérance. Les autres députés de son parti ont librement discuté le bill et ont spécialement regretté qu'il n'y ait aucune provision concernant les tenants qui ont été évincés. On semble surtout mécontent du choix de M. Wrench comme un des commissaires; mais tous les députés nationalistes semblent penser que le bill contribuera plus à la prospérité de l'Irlande que n'importe quel autre qu'on ait jamais présenté.

Michael Davitt, dans la tribune publique, séparé de ses anciens camarades, a écouté les propositions contraires à toutes ses idées économiques. Plusieurs députés conservateurs trouvent que le gouvernement va un peu loin dans les dettes, mais l'opinion générale est que la fin justifie le moyen.

Universite du College Saint-Joseph

"MICHEL STROGOFF"

Comme nous l'avions un peu précédé, un grand nombre de ceux qui voulaient, le 19 au soir, assister à la grande soirée annuelle, donnée par l'Académie Saint-Jean Baptiste, n'ont pu trouver place dans la vaste salle du Monument Lefebvre. C'est dire qu'une salle comble est venue applaudir au magnifique succès des jeunes acteurs du Collège Saint-Joseph. Ils avaient choisi "Michel Strogoff," drame en 5 actes et 8 tableaux de D'Ennery et Jules Verne, pièce admise au répertoire des meilleurs théâtres français et américains. D'aucuns prétendaient que la pièce était au-dessus de leurs forces et taxaient de témérité le choix de ce drame. Le travail persévérant, assidu, a su encore une fois triompher de multiples et d'écrasantes difficultés et a fait que la représentation du 19 a été toute une révélation pour les spectateurs qui se trouvaient au Monument Lefebvre. "Michel Strogoff" a produit sur l'auditoire une profonde impression, une im-

même celui de la chute du gouvernement. Lorsqu'on a vu qu'il était sympathique et ne s'engageait à rien, on s'est senti soulagé. Ce que sir Henry Campbell-Bannerman, le leader libéral, et les autres ont dit, n'a produit que peu d'effet. T. W. Russell, qui, avec d'autres, a critiqué les détails et diverses omissions du projet de M. Wyndham a admis avec répugnance que "c'est un grand bill."

Après la première lecture, on s'est pressé dans les couloirs où il s'est passé des scènes qui auraient pu faire tressaillir l'âme de Parnell. On pouvait voir lord Dudley, vice-roi de l'Irlande, au milieu du groupe des nationalistes, qui, il y a à peine un an, auraient préféré subir toute espèce de condamnation plutôt que fraterniser avec le chef officiel du gouvernement de l'Irlande. Près de lord Dudley était sir Anthony McDonnell, le sous-secrétaire de l'Irlande, qui a rédigé le bill. Horace Plunkett, lord Ideagh, lord Ashburne et plusieurs députés unionistes se sont joints au groupe. Le duc d'Abercorn, le plus puissant seigneur de l'Irlande, a demandé d'être présenté à John Redmond, et un ami commun a conduit le duc au leader du parti nationaliste, à qui le leader des seigneurs irlandais a cordialement serré la main. Lord Dunraven, a dit au correspondant de la presse: "Je crois que le bill fera l'affaire de tous. Bien que je n'aie pas eu le temps de lire tout le bill il semble qu'une ère nouvelle s'est levée sur une nouvelle Irlande. M. Wyndham a eu grande partie suivis les tracés de notre conférence. Je crois que, après quelques amendements peu importants peut-être, les "landlords" et les tenants pourront consentir au principe du bill." Lord Abercorn a dit qu'il espérait que le bill sera mis à exécution et qu'il semblait qu'on avait enterré la vieille hache de guerre. M. John Redmond a dit qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait dit dans la Chambre; mais il semblait plein d'espérance. Les autres députés de son parti ont librement discuté le bill et ont spécialement regretté qu'il n'y ait aucune provision concernant les tenants qui ont été évincés. On semble surtout mécontent du choix de M. Wrench comme un des commissaires; mais tous les députés nationalistes semblent penser que le bill contribuera plus à la prospérité de l'Irlande que n'importe quel autre qu'on ait jamais présenté.

Michael Davitt, dans la tribune publique, séparé de ses anciens camarades, a écouté les propositions contraires à toutes ses idées économiques. Plusieurs députés conservateurs trouvent que le gouvernement va un peu loin dans les dettes, mais l'opinion générale est que la fin justifie le moyen.

pression durable, et l'on peut dire que ce nom de "Michel Strogoff" vivra dans le souvenir de tous, à l'instar du "Roi des Oubliettes." joué il y a quelques années, et réputé le "clou d'or" des séances données au Collège Saint-Joseph.

Que dire maintenant de l'interprétation? Les élèves se sont surpassés et plusieurs se sont du coup révélés maîtres de la scène. L'ensemble a été parfait, rien n'a fait défaut, même du côté des rôles secondaires qui tous ont été si bien rendus, qu'ils ont su se faire remarquer.

Impossible de taire les noms de ceux qui tenaient les principaux emplois et les éloges qu'on leur a décernés sont amplement mérités. Mentionnons: M. Alb. Landry, qui a su très bien rendre le rôle de "Michel Strogoff," et s'est maintenu à la hauteur de son enviable réputation; M. Frs. Demers, qui a fort bien représenté "Blount," le reporter anglais, à l'ecorce rude, mais au cœur excellent; M. Sanscartier, qui nous faisait voir et entendre dans le rôle de "Jolivet" le véritable type du parisien généreux et pétillant d'esprit; M. Naz. Poirier, qui avait deux rôles, "Le gouverneur de Moscou" et "Le Grand Duc," et qui les a remplis d'une manière supérieure. C'est la première fois qu'il paraît sur la scène du collège, mais du coup il s'est élevé au rang des meilleurs acteurs. M. E. W. Dupont, dans le rôle de jeune "Nadius," s'est attiré la sympathie de l'auditoire. M. Dismas LeBlanc, par sa mimique admirable, sut exciter le rire du public. MM. Amédée Mélanon, "Ivan Ogareff," et Ant. Leger, "Sangar," le premier dans le rôle écrasant du traître et le second comme son fidèle conseiller, interprétèrent leurs parties d'une manière tout à fait naturelle, il en est de même de M. R. Grignon dans le rôle si sympathique du vieux "Pierre Strogoff."

Nous croyons de notre devoir de présenter nos félicitations à Monsieur David Sanscartier, qui, tout en rendant le rôle si difficile de Jolivet en véritable professionnel, a de plus donné généreusement son temps pour former nos jeunes acteurs. A lui revient l'honneur du succès de notre séance du 19, et il a le droit d'être fier du résultat de ses travaux.

Les costumes que réclamait ce drame à grand spectacle et qui ont tant été remarqués, étaient fournis par la maison Jos. Ponton, de Montréal. M. Ponton représentait cette importante maison à nos soirées de la St.-Patrice et de la St.-Joseph, et ses services ont puissamment contribué au succès de nos représentations.

Le chœur de chant, la fanfare du collège et quelques élèves, dans des exercices gymnastiques, ont aussi été très applaudis. Somme toute, fête charmante, qui laissera dans le cœur de tous, l'assurance qu'au collège Saint-Joseph on peut faire grand et beau.

Le Rév. Père A. D. Cormier, C. S. C., empêché par la maladie, n'a pu s'occuper activement de la préparation de la séance, mais il a aidé de ses conseils, surtout pour la mise en scène, et le soir de la représentation, il était au milieu des acteurs aidant partout où son expérience était requise.

Le soir du 17, il ne restait plus un seul billet à vendre, et il fallut céder au public les bancs généralement réservés aux élèves. Ces places furent bientôt vendues et beaucoup d'étrangers ne purent obtenir des billets. Dans la journée du 19, on téléphonait de Shédiac, Moncton, Dorchester, Sackville, Amherst, Memramcook, et à tous il fallait faire la même réponse: "nous n'avons plus de billets, inutile de venir." Plus de 700 billets furent remis à la porte et on estime à plus de 75 ceux qui durent retourner chez eux sans pouvoir entrer. Si on ajoute à ce nombre tous ceux qui ne sont pas venus, faute de di-

re, sans crainte, qu'une salle de 1000 sièges aurait été remplie.

La renommée de nos séances s'étend de plus en plus; car les visiteurs affluent, non-seulement de toutes les parties des provinces maritimes, mais de la province de Québec. Cette année il en est venu de plusieurs endroits le long de la ligne de l'Intercolonial, et jusque de la vieille cité de Champlain.

Memramcook, Moncton, Shédiac, voilà les paroisses qui ont fourni le plus grand nombre de visiteurs pour notre séance.

A part les prêtres du collège et le Rév. Père E. Labbé, de la cure, on remarquait le Rev. J. Hébert, M. A., curé de Saint Paul; le Rev. F. X. Collette, du Cap Pelé; le Rev. N. Massé, du Barachois; le Rev. P. Dufour, de Notre-Dame, et le Rév. A. Robichaud, de Sainte Anne.

Aux messes solennelles chantées et à l'église paroissiale et au collège, il y eut sermon, le Rév. J. Hébert prêchant à l'église, le Rév. A. Robichaud au collège.

LA FETE DE ST. PATRICE

LA FETE DE ST. PATRICE AU COLLEGE ST. JOSEPH

La fête de Saint-Patrice a été célébrée avec la solennité ordinaire par nos confrères d'origine irlandaise. Le sermon fut donné par le Rév. Will. Dollard, professeur de littérature anglaise au collège. Dans l'après-midi, les membres de l'Académie St-Patrice eurent leur banquet annuel auquel se trouvaient plusieurs invités. Le soir grande séance dramatique et musicale avec une salle assez bien remplie. L'Académie Saint-Patrice présenta avec beaucoup de succès la pièce "The Irish Agent". Tous les rôles furent bien remplis et la mise en scène était très bonne. M. Ponton fut d'un grand secours pour nos confrères.

M. Ed. Conway surprit tout le monde dans son rôle de père de famille poursuivi par la haine de l'agent; tandis que M. Chs McLaughlin soutint très bien sa réputation de bon acteur. M. Pat. Gallagher, "The agent," remplit très bien le rôle de coquin dont il avait la charge. MM. A. McKinney et Justin McGrath, le premier dans le rôle d'un mendiant irlandais et le second dans le rôle de "Frank Sheldon, jeune gentleman" anglais, surent aussi se faire remarquer. La musique fut très bonne et les chansons du Rév. Père Dollard furent admirées. Somme toute, monsieur J. Brady, directeur de l'Académie, mérite des félicitations pour avoir si bien réussi.

La fête de Saint Joseph, Patron de l'Eglise Universelle, a été célébrée encore cette année avec grande pompe à l'Eglise Saint Thomas de Memramcook. La messe eut lieu à 9 heures. Le célébrant était le Rév. F. X. Collette, curé du Cap Pelé, ayant les Rév. Pères A. LeBlanc et T. Boylan, C. S. C. comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstances, un beau panegyrique de Saint Joseph, fut donné avec beaucoup d'habileté par le Rév. J. Hébert, curé de Saint-Paul de Kent. La bénédiction du Saint Sacrement comme clôture de la neuvaine de Saint Joseph fut donnée par le prédicateur de la fête, ayant pour assistant les diacre et sous-diacre de la messe. A la séance donnée au Monument Lefebvre, au-delà de 700 personnes encombraient la salle. La pièce Michel Strogoff a été un succès marqué. Rarement une aussi belle pièce a été jouée au Monument Lefebvre.

Wanted

Several smart young men will find employment at L'IMPARTIAL office. One to attend to the Engine and Press; others in the type setting room.

Apply at once to L'IMPARTIAL PUB. & PRINTING CO. Limited Tignish

On Demande

Plusieurs jeunes hommes de bonne volonté pour le travail, trouveront de l'ouvrage au bureau de L'IMPARTIAL. Un pour prendre soin de l'Engin et la Presse; les autres comme typographes.

S'adresser à L'IMPARTIAL PUB. & PRINTING CO. Limited Tignish